



SFTO E-Mail Bulletin – Week of February 14th, 2005

Le français suit l'anglais.

THIS BULLETIN CONTAINS IMPORTANT INFORMATION AS WELL AS ACTION ITEMS FOR DEPARTMENTAL SFTOs.

1-Travel Agency Service Levels

We are pleased to report that we continue to see improvements in service levels at the Full-service Travel Agency. Rest assured that STSI is collaborating with Travel AcXess Voyage to maintain service levels.

We encourage travellers and travel arrangers to use the On-line Booking Tool (OBT) to make arrangements for simple domestic and transborder trips. To access the OBT, visit the Book Travel page via the portal at <http://travel-voyage.gc.ca>

2- Updated Fee Schedule

We are pleased to tell you that, due to business volumes, the transaction fees for the full-service travel agency, the VIP service, and for hotel/car rentals have been lowered retroactive to January 1, 2005. Travel AcXess Voyage is currently developing a process for making retroactive payments to Departments and Agencies. As soon as the process is finalized, we will share it with you.

A copy of the new 2005 fee schedule is attached and has been posted on <http://gtmo.gc.ca>. By meeting contractual thresholds we can achieve significant savings for your department and the Government of Canada. Thank you for helping us promote the STSI and Travel AcXess Voyage in your department and for helping us achieve these savings.

3- Mailing Address for Delinquent DTC Accounts

We understand there may be some confusion on where Departments and Agencies should send their payments for delinquent Designated Travel Card (DTC) accounts. The correct address is:

Amex Bank of Canada
1211 Denison St.
Unit 18
Markham, Ontario
L3R 4B3



Also, please note that a breakdown - name of the account holder, card number and amount owing - must be included with your payments.

Please share this information with departmental contacts responsible for sending payments for delinquent DTC accounts. For your convenience, we have drafted a message, which can be cut and pasted into an e-mail for these contacts.

4- DRCTC Payments

In its contract with Travel AcXess Voyage, the Shared Travel Services Initiative has included a number of thresholds that can result in lower transaction fees and rebates for the Government of Canada. Some of these rebates relate to the speed of pay for Departmental Responsibility Centre Travel Cards (DRCTC). The faster we pay these cards, the more likely we are to receive a rebate. Conversely, if we wait to pay the DRCTC cards beyond 30 days after issuance of the statement, we are charged interest.

We ask that you encourage your departmental contacts to pay the DRCTCs as soon as they can in the month. This action can result in some significant savings for your department and for the Government of Canada. We appreciate your support in helping us achieve one of the many goals of the Shared Travel Services Initiative.

Please share this information with departmental financial officers. For your convenience, we have drafted a message, which can be cut and pasted into an e-mail for these contacts.

5 – Government of Canada Surcharge

Last Friday, we shared with you the details of how the Government of Canada surcharge on air and rail bookings would be applied and invoiced to you.

**We have prepared a message that can be cut and pasted into an e-mail to your departmental contacts about the surcharge. Please share this information with them.
Thank you**

For questions or comments about this Bulletin, please contact your STSI Account Manager or visit the Travel AcXess Voyage portal at: <http://travel-voyage.gc.ca>



**Bulletin électronique à l'intention des agents de voyage supérieurs à temps plein
(AVSTP) – Semaine du 14 février 2005**

**LE PRÉSENT BULLETIN ÉLECTRONIQUE CONTIENT DE L'INFORMATION
IMPORTANTE AINSI QUE DES POINTS DE SUIVI POUR LES AVSTP
MINISTÉRIELS.**

1- Niveaux de service de l'agence de voyage

Nous sommes heureux de vous annoncer que les niveaux de service à l'agence de voyage à service complet continuent de s'améliorer. Nous vous donnons l'assurance que l'ISVP collabore avec Travel AcXess Voyage pour maintenir les niveaux de service.

Nous encourageons les voyageurs et les organisateurs de voyage à se servir de l'outil de réservation en ligne (OREL) pour faire leurs réservations en prévision de voyages intérieurs et transfrontaliers. Pour avoir accès à l'OREL, nous vous invitons à visiter la page « Réserver un voyage » sur le portail (<http://voyage-travel.gc.ca>).

2- Mise à jour du barème tarifaire

Bonne nouvelle : en raison du volume d'activités, les frais de transaction pour l'agence de voyage à service complet, le service pour personnes de marque, la réservation des chambres d'hôtel et la location des voitures sont réduits avec effets rétroactifs au 1^{er} janvier 2005. Travel AcXess Voyage élabore actuellement un processus pour rembourser rétroactivement les ministères et les organismes. Dès que ce processus sera finalisé, nous vous le ferons connaître.

Vous trouverez ci-joint une version du nouveau barème tarifaire pour 2005, qui est diffusé sur le site : <http://bmsv.gc.ca>. En atteignant les seuils contractuels, nous pouvons réaliser des économies importantes pour votre ministère et pour le gouvernement du Canada. Nous vous remercions de nous aider à faire la promotion de l'ISVP et de Travel AcXess Voyage auprès de votre ministère et de collaborer avec nous pour réaliser ces économies.

3- Adresse postale pour les comptes en souffrance de CVD

Nous comprenons qu'il y a peut-être une certaine confusion en ce qui concerne l'endroit où les ministères et les organismes devraient envoyer leurs paiements de comptes en souffrance de carte de voyage désignée. Voici l'adresse à laquelle les paiements doivent être envoyés :

Banque AMEX du Canada
1211, rue Denison, unité 18
Markham (Ontario), L3R 4B3



Veillez prendre note qu'il faut joindre les renseignements suivants aux paiements : le nom du titulaire, le numéro de la carte et le montant dû.

Nous vous invitons à transmettre cette information aux responsables ministériels chargés d'envoyer les paiements des comptes en souffrance de CVD. Pour vous faciliter la tâche, nous avons rédigé un message, que vous pouvez copier et coller dans le courriel à adresser à ces responsables.

4- Paiements relatifs à la CVDCR

Dans leur contrat avec Travel AcXess Voyage, les responsables de l'Initiative des services de voyage partagés ont prévu un certain nombre de seuils qui permettent au gouvernement du Canada de profiter d'une baisse des frais de transaction et de rabais. Certains de ces rabais ont trait à la rapidité du règlement des relevés de compte établis pour les cartes de voyage désignées de centre de responsabilité (CVDCR). En réglant rapidement ces relevés de compte, nous pourrions profiter d'un rabais. Au contraire, si nous attendons plus de 30 jours après l'émission du relevé pour régler les relevés de compte des CVDCR, on nous facture des intérêts.

Nous vous invitons à encourager les responsables de votre ministère à régler les relevés de compte des CVDCR le plus tôt possible dans le mois. Nous pourrions ainsi réaliser des économies considérables pour votre ministère et pour le gouvernement du Canada. Nous vous remercions de la collaboration que vous nous apportez pour nous aider à réaliser l'un des nombreux objectifs de l'Initiative des services de voyage partagés.

Nous vous invitons à transmettre cette information aux agents financiers ministériels. Pour vous faciliter la tâche, nous avons rédigé un message, que vous pouvez copier et coller dans le courriel à adresser à ces agents.

5- Supplément du gouvernement du Canada

Vendredi dernier, nous vous avons transmis les détails des modalités selon lesquelles le supplément du gouvernement du Canada pour les réservations des billets d'avion et de train serait appliqué et vous serait facturé.

Nous avons préparé un message, que vous pouvez copier et coller dans un courriel à adresser aux responsables de votre ministère à propos de ce supplément. Nous vous invitons à leur transmettre cette information. Merci de votre collaboration.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de ce bulletin, veuillez communiquer avec votre chargé de comptes de l'ISVP ou accéder au portail de Travel AcXess Voyage à : <http://voyage-travel.gc.ca>.